Mis en ligne le 7 décembre 2022,
Par Louise de MASCAREL, Assistante à la Direction Générale des Services

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20221206-14-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 06-12-2022
Publication le : 06-12-2022

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 1er décembre 2022

Nombre de membres au Conseil Municipal : 26

qui ont pris part à la délibération : 22

Date de convocation : 30 septembre 2022

L'an deux mil vingt et deux, le premier décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT, Clotilde BERTHIER, Stéphanie BESSET, Cédric AUGIER, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Roberto PASERO, Julie LADRET, Yann GUELY et Orlane FANGET.

Absents :

Madame Anne DROGO donnant pouvoir à Monsieur Alain FERNANDEZ, Monsieur Damien VINCIGUERRA, Madame Laëtitia SERPAGGI, Monsieur Frank PRESUMEY donnant pouvoir à Madame Clotilde BERTHIER, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Jean-François RIMET-MEILLE donnant pouvoir à Monsieur Eric GLENAT, Monsieur Didier DEMCZUK donnant pouvoir à Monsieur Gérald CANTOURNET.

Le Conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Madame Dolores ADAMSKI.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022-5.3-180

Modification des représentants du Conseil municipal au sein du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Monsieur le Maire rappelle :

Par délibération du 27 août 2020, le Conseil municipal a procédé à l'élection des membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Suite à la démission de Madame Claire PESCHEL et de Madame Nadège MANCINO, il convient d'élire deux nouveaux membres pour les remplacer du sein du Conseil d'administration du CCAS.

Monsieur le Maire propose d'élire Monsieur Brahim SAADI et Madame Julie LADRET pour siéger au sein du Conseil d'administration du CCAS.

Sont proclamés élus à l'unanimité par 23 voix :

- **Monsieur Brahim SAADI,**
- **Madame Julie LADRET.**

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 5 décembre 2022
Le Maire

MAIRIE DE TULLINS (ISÈRE)